

**Commission Episcopale Nationale Justice et Paix (CE-JILAP)**  
**Groupe d'Appui aux Réfugiés et aux Rapatriés (GARR)**  
**Plateforme des Organisations Haïtiennes de Droits Humains (POHDH)**  
**Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH)**

---

Port-au-Prince, le 24 octobre 2013

*Lettre ouverte à la Ministre Déléguée auprès du Premier Ministre, chargée des  
Droits de l'Homme et de la Lutte contre la Pauvreté Extrême*

Madame Marie Carmèle Rose Anne AUGUSTE  
Ministre Déléguée auprès du Premier Ministre,  
Chargée des Droits de l'Homme et de la Lutte  
contre la Pauvreté Extrême  
En ses bureaux.-

*Madame La Ministre,*

Les organisations des Droits Humains signataires de la présente vous remercient de l'invitation qui leur est faite de prendre part à un déjeuner-débats au cours duquel, vous comptez présenter le **Comité Interministériel sur les Droits Humains**. Cependant, elles ont le regret de vous informer qu'elles sont dans l'obligation de ne pas répondre à cette invitation, pour les différentes raisons citées ci-après.

*Madame la Ministre,*

Il y a de cela *dix-huit* (18) mois, vous avez été nommée **Ministre déléguée auprès du Premier Ministre Chargée des Droits de l'Homme et de la Lutte contre la Pauvreté Extrême**. Toutefois, vous n'avez jamais jugé opportun de rencontrer le secteur des droits humains ni même l'**Office de la Protection du Citoyen**, pour entre autres, présenter votre agenda et prendre en compte les points de vue de toutes ces organisations.

Conséquemment, aujourd'hui, les organisations de droits humains signataires de la présente, déplorent le fait que les différents programmes que vous mettez en œuvre au profit du gouvernement auquel vous appartenez, sont réalisés dans l'irrespect de la dignité humaine et des droits de la personne. A titre d'exemples, le **Programme Ti maman Chéri**, encourage les femmes à donner naissance à plus d'enfants, le **programme de distribution de plats chauds** enregistre, aux fins de propagandes, des images d'hommes, de femmes et même de mineurs avec en leur possession un plat de nourriture; et les programmes **Kore Etidyan, Kore Peyizan, Katye Pam Poze**, consacrent pour leur part l'assistanat à outrance.

**Madame la Ministre,**

Dans le dessein évident de saper les acquis démocratiques et d'empêcher aux Haïtiens de jouir des libertés publiques consacrées par la Constitution Haïtienne, les Lois en vigueur et les différents instruments régionaux et internationaux de protection des droits humains, le gouvernement MARTELLY / LAMOTHE utilise des agents de la **Police Nationale d'Haïti** (PNH) et de la **Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti** (MINUSTAH) en vue d'empêcher la réalisation de manifestations publiques réalisées par des membres de l'opposition politique ou par d'autres membres de la société et de disperser violemment des manifestants.

De plus, vous n'êtes pas sans savoir qu'aujourd'hui, plusieurs personnes sont incarcérées en raison de leur appartenance à l'opposition politique ou de leurs liens avec des membres de l'opposition politique. Elles sont donc des **prisonniers politiques** cautionnés tant par le gouvernement dont vous faites partie que par vous même qui êtes chargée des droits de l'Homme. Ils sont aussi nombreux les citoyens haïtiens qui travaillaient dans l'administration publique et qui ont été révoqués sur la base de leurs opinions politiques ou parce que leurs proches n'appuient pas le Gouvernement MARTELLY / LAMOTHE, ce gouvernement qui affirme pourtant faire de la lutte pour l'établissement d'un Etat de droit, une priorité.

**Madame la Ministre,**

Au cours de ces derniers mois, des partisans et des sympathisants du Gouvernement MARTELLY / LAMOTHE se sont attaqué à des radios communautaires, à des médias indépendantes ainsi qu'à leurs journalistes dont entre autres, Liliane PIERRE-PAUL et Roodrigue LALANE de **Radio Kiskeya**, Jean Monard METELLUS de **Radio Caraïbes**.

Parallèlement, le Palais National est aujourd'hui truffé de proches du Président Michel Joseph MARTELLY qui ont des démêlés avec la Justice haïtienne et d'autres, sur lesquels planent de grands doutes quant à leur implication dans la perpétration, par le passé, d'actes répréhensibles. Parmi eux, se retrouvent :

- Le policier affecté à la sécurité du Président qui a agressé le journaliste Rodrigue LALANE.
- Calixte VALENTIN, Conseiller du Président, qui a abattu froidement Octanol DERISSAINT.
- Ronald NELSON alias Roro NELSON qui, au nom du Président Michel Joseph MARTELLY, prend un plaisir malsain à agresser des citoyens paisibles de la société.

**Madame la Ministre,**

Depuis plus de *deux* (2) années, le Pouvoir Exécutif devait organiser les élections locales et sénatoriales partielles. Or, rien n'est fait en ce sens et, les droits politiques du peuple haïtien sont foulés au pied. A titre d'exemple, le Pouvoir Exécutif a installé à la tête des communes du pays des Agents Intérimaires de l'Exécutif alors que généralement, les

membres des Conseils Communaux sont issus d'élections. Plusieurs de ces Agents Intérimaires de l'Exécutif sont recherchés par la Justice haïtienne pour répondre des actes qui leur sont reprochés. C'est le cas des agents intérimaires des communes de **Savanette**, dans le département du Centre, des **Irois**, dans le département de la Grand'Anse, de **Desdunes**, dans le département de l'Artibonite, etc.

Par ailleurs, le Juge Jean Serge JOSEPH qui était chargé d'instruire le dossier de corruption présumée reprochée à Sofia MARTELLY et à Oliver MARTELLY, respectivement l'épouse et le fils du Président de la République, a perdu la vie dans des circonstances douteuses alors qu'aucune lumière n'est faite autour de ce dossier.

De manière spectaculaire et en dehors de règles de droit et des principes de droits humains le Commissaire du Gouvernement près le Tribunal de Première Instance de **Port-au-Prince**, Me Francisco RENE, a procédé à l'arrestation, le mardi 22 octobre 2013, de Me André MICHEL, militant politique opposant au pouvoir en place et avocat de la partie adverse dans le dossier de corruption présumée reprochée à la famille présidentielle.

Parallèlement, le Pouvoir Exécutif ne respecte pas le principe de séparation des *trois* (3) Pouvoirs. Il a décidé de ne pas donner suite aux décisions prises par le Pouvoir Législatif, notamment, en refusant de publier dans le journal officiel du pays, diverses résolutions votées par le Sénat, ni d'installer les Juges devant former la **Cour des Comptes et du Contentieux Administratif** (CSC/CA).

**Madame la Ministre,**


Pour toutes ces raisons, d'ailleurs non exhaustives, les organisations de droits humains signataires de la présente, ont décidé de ne pas répondre à votre invitation car, elles sont convaincues que le Gouvernement MARTELLY / LAMOTHE, auquel vous appartenez, ne manifeste aucune velléité de respecter les droits humains. Il piétine sciemment tous les principes démocratiques et foule au pied la Constitution haïtienne au vu et au su de tous.

Sur ce, les organisations de droits humains signataires de la présente, vous transmettent, **Madame la Ministre**, leurs patriotiques salutations.

Les organisations signataires :

- **Commission Episcopale Nationale Justice et Paix** (CE-JILAP)
- **Groupe d'Appui aux Réfugiés et aux Rapatriés** (GARR)
- **Plateforme des Organisations Haïtiennes de Droits Humains** (POHDH)
- **Réseau National de Défense des Droits Humains** (RNDDH)

Pour authentification :



Pierre ESPERANCE  
Directeur Exécutif  
RNDDH